

PREFETE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de NOYELLES GODAULT

SOCIETE PRD

EXPLOITATION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

la Société PRD, dont le siège social est 8 rue de Lammenais à PARIS (75008), a déposé une demande et un dossier à l'effet d'être enregistrée pour l'exploitation d'un entrepôt logistique sis zone d'activités « Quai du Rivage » à NOYELLES GODAULT.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du 9 novembre 2015.

Le dossier est consultable en mairie de NOYELLES GODAULT, lieu d'implantation du projet, du **lundi 7 décembre 2015 au jeudi 7 janvier 2016** inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction des Politiques Interministérielles – Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement ou par voie électronique à l'adresse suivante « pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr » avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est la Préfète du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.